

## **Compte rendu du conseil municipal du 17 Mai 2022**

-----

Les membres du conseil municipal de la Chaussée sur Marne se sont réunis à 20h00 à la salle de la mairie à La Chaussée sur Marne sur la convocation qui leur à été adressé par le Maire conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : Frédéric AGNUS, Stéphane AUBRY , André CASTAGNA, Thierry COPPIN, Didier CLEMENT, Jean Francois DUGOIS , Mickaël GIBONI, Jimmy LAMBERT, Cécile PERRAUD, Amélie TENDART, Patricia SALERNO, Bruno SALERNO .

Absents excusés : Thomas DELACOURT , Stéphanie PERRAUD .

Absent : Luc PIERROT

Le quorum étant atteint et après approbation du compte rendu de la séance du : 01 Avril 2022, Mr le Maire déclare la séance ouverte. Conformément à l'article L.2121.15 du code des collectivités territoriales, il est procédé à la nomination d'une ou un secrétaire de séance. Cécile PERRAUD accepte de remplir cette fonction.

### **Les membres du conseil municipal ont décidé :**

- A l'unanimité de nommer Mr Florent CHAVARY membre du bureau de l'association foncière en remplacement de Mr Yves CHAVARY .
- A l'unanimité d'autoriser Mr le Maire à signer la convention ENEDIS concernant l'enfouissement d'un câble sur les chemins communaux pour le raccordement des éoliennes et d'accepter l'indemnité unique et forfaitaire de : 3 300 euros.
- A l'unanimité d'autoriser Mr le Maire à procéder au remboursement du prêt souscrit pour l'achat de la maison de la ruelle du parc, celle ci ayant été vendue.
- A l'unanimité autorise Mr le Maire à renégocier le prêt de 145 000 euros souscrit pour les travaux rue Hippolyte Faure.
- A l'unanimité d'accorder aux associations une subvention de 3170 euros répartie comme suit :  
  
amis de nos églises : 100 euros, anciens combattants : 100 euros, sapeurs pompiers : 500 euros, APE : 900 euros, lire et écrire : 20 euros, souvenir français : 50 euros, FCC : 500 euros, CCS : 500 euros, familles rurales 500 euros.

### **Question diverses :**

- A l'unanimité de financer l'implantation d'un panneau de circulation à sens unique et sens interdit sur la route d'Ablancourt.

- Afin de remédier à la vitesse excessive dans le virage à l'arrivée de la RD d'Aulnay, Mr le Maire, propose de consulter le service technique du département afin de trouver une solution.
- A l'unanimité d'approuver la nouvelle répartition du capital social de la sté publique locale dénommée SPL-XDEMAT et donner pouvoir au représentant de la collectivité de voter cette nouvelle répartition et la résolution en découlant.
  
- Une réunion va être demandé entre les Maires de Aulnay- l'Aître, Ablancourt et la Chaussée sur Marne pour l'organisation du repas des anciens, l'association familles rurales ne souhaitant plus s'en occuper .
  
- Confirmation est donnée par l'équipe animation du conseil municipal de l'organisation d'un méchoui le jeudi 14 Juillet 2022 au stade de foot.

Mr le Maire clôt les débats, remercie le conseil et lève la séance à 22h15.

Mr André CASTAGNA  
Maire de la Chaussée sur Marne